

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 06 novembre 2009 à 18 h 00

AUJOURD'HUI six novembre deux mille neuf

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 30 octobre 2009, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, président la séance

Présent(e)s :

Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Nicole BARBIN, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Claudine LAFAYE, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN, Louis VIRGOULAY

Excusé(e)s ayant donné pouvoir :

Odile SAUGUES, Bernard DANTAL, Danielle AUROI, Jean-Michel DUCLOS, Roger GIRARD, Alain LAFFONT, Didier MULLER, Corinne NAJIM

Excusé(e)s :

Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Michel FANGET, Thierry ORLIAGUET, Christine PERRET

Absent(e)s :

Secrétaire :

Sandrine CLAVIERES

A partir de la question n° 5, M. le Maire confie la conduite des débats à M. Alain MARTINET, Premier Adjoint.

Rapport N° 6

**DECISION DE PRINCIPE D'OCTROI D'UNE GARANTIE D'EMPRUNT
AU CENTRE REGIONAL DE LUTTE CONTRE LE CANCER JEAN PERRIN**

Dans le cadre de son projet d'établissement 2008-2012, le Centre Jean PERRIN procédera a une restructuration immobilière importante. Cette opération, a été déclaré éligible au programme Hôpital 2012.

Son coût devrait dépasser les 30 M d'Euros.

En raison de son éligibilité, au programme Hôpital 2012, le Centre Jean PERRIN peut bénéficier d'un prêt de 15 M d'Euros, à taux privilégié de la Caisse des Dépôts et Consignations. Toutefois, la Caisse des Dépôts et Consignations conditionne l'octroi de ce prêt aux garanties apportées par les collectivités locales.

Au regard de la vocation de cet établissement et de sa zone d'attraction, la Région, le Département et Clermont Communauté ont été sollicités pour assurer la garantie exigée par la Caisse des Dépôt et Consignation.

En fonction du tour de table présenté par le Centre Jean PERRIN, il vous est proposé d'accorder une garantie d'emprunt à hauteur de 10 % du prêt envisagé, soit pour 1.5 M d'Euros.

Une nouvelle délibération vous sera présenté lorsque le Centre Jean PERRIN aura fait parvenir les modalités précises du prêt qui a ce jour présente comme principales caractéristiques d'être consenti sur 25 ans pour un taux d'intérêt fixe de 4 %.

Vous trouverez ci-joint, une plaquette sur le projet d'établissement du Centre Jean PERRIN et sur la restructuration immobilière qu'il entend poursuivre.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'émettre un avis favorable sur cette proposition.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 12 novembre 2009
Pour le Maire, Et par délégation,
L'Adjoint

Alain BARDOT

LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2008 - 2012

Le projet d'établissement du Centre Jean Perrin, aussi dénommé « **projet 221** » (deuxième projet pour le 21^e siècle) a pour objectif, d'ici 2012, de restructurer profondément le Centre pour répondre à trois exigences :

- accueillir les malades dans de bonnes conditions de confort et de sécurité,
- mettre en œuvre le projet médical commun de cancérologie élaboré avec le CHU dans le cadre du Groupement de Coopération Sanitaire «IRUCA» (Institut Régional Universitaire de Cancérologie d'Auvergne),
- investir dans des équipements de haute technologie pour procurer aux patients les soins les plus performants.



1. La restructuration immobilière

Le bâtiment actuel construit au début des années 70 ne correspond plus aux normes actuelles. Il a été décidé de reconstruire l'hôpital sur une surface de 2 300 m² sur le p

VUE GE

Deuxième niveau

- 67 lits d'hospitalisation
- 3 unités : médecine oncologique
soins palliatifs
hôpital de semaine
- chambres individuelles majoritaires

Premier niveau

- bloc opératoire : 5 salles d'opération
- 1 unité de radiothérapie interne
- 25 lits d'hospitalisation
- chirurgie ambulatoire



Rez-de-chaussée

- hall d'accueil
- services d'admission
- service des consultations
- hôpital de jour
de chimiothérapie
ambulatoire
de 26 places
- services d'imagerie
- unité de préparation
centralisée des
cytostatiques

Sous-s

- v
- c
- e



onfort (chambre à 3 lits) et de sécurité incendie, et ses réseaux (électricité, eau) sont devenus
uest et sur 4 niveaux qui resteront en liaison avec le bâtiment actuel :

LE DU PROJET



Bâtiment actuel

- n'accueillera plus de public
- recevra :
 - ⇒ les services administratifs
 - ⇒ des locaux tertiaires
 - ⇒ de jeunes entreprises issues des laboratoires du Centre
 - ⇒ une plate-forme d'analyse multiparamétrique des tumeurs



ortuaire

2 blockhaus pour installer des appareils de **radiothérapie**



Ce projet entre aussi dans le cadre d'une profonde restructuration du site St Jacques. Il s'harmonisera avec le projet de l'hôpital Gabriel Montpied par la construction d'une liaison physique facilitant les échanges des patients et des médecins entre les deux établissements.



2. Mise en œuvre du projet médical commun de cancérologie avec le CHU

Ce projet se développe depuis 2007 et, après le transfert de l'unité de transplantation médullaire adulte du Centre vers le CHU, il est prévu d'accueillir au Centre l'activité de chirurgie thoracique pour constituer, en liaison avec les équipes de pneumologie du CHU, un véritable centre régional de prise en charge des cancers thoraciques et en particulier le cancer du poumon dont on connaît la fréquence et la gravité. Ce projet est évolutif dans le cadre des concertations régulières qui ont lieu au sein du Groupement de Coopération Sanitaire « IRUCA ».

3. Des investissements de haute technologie

Parallèlement, près de 16 M€ d'investissements sont prévus dans la nouvelle structure au premier rang desquels **des appareils modernes de radiothérapie** permettront le traitement de haute précision en conditions stéréotaxiques des tumeurs pour plus d'efficacité et de sécurité. L'acquisition d'un accélérateur de type **IGRT** « radiothérapie guidée par l'image » est actuellement en projet. Les systèmes d'IGRT apportent une meilleure protection des organes sensibles, le ciblage de l'irradiation est plus fin, ce qui **améliore à la fois l'efficacité et réduit les séquelles**. Indépendamment, du fait de la saturation des machines, l'installation d'un 4^e accélérateur améliorera la sécurité des traitements.

Les équipements d'imagerie seront maintenus également à un haut niveau technologique, notamment en médecine nucléaire et en imagerie du sein.

La plate-forme d'analyse biologique des tumeurs sera régulièrement « upgradée » pour répondre aux exigences de la cancérologie moderne et aux besoins de la région d'Auvergne.

Le Système d'Information Hospitalier (SIH) évoluera parallèlement pour garantir l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins. Ainsi, courant 2009, le SIH se dote d'un réseau en radiothérapie intégré au dossier du patient. Dès 2008, le Centre Jean Perrin a été en mesure de mettre à la disposition de tous les professionnels de santé autorisés via SIMPA (Système d'Information Médicale Pour l'Auvergne), des informations médicales issues de son SIH.

CONCLUSION

La mise en œuvre de ce projet ambitieux doit permettre, d'ici 2011, de doter notre région d'un Centre de Cancérologie moderne qui continuera, avec le CHU, de mettre les thérapeutiques les plus performantes et innovantes au service des malades de la région d'Auvergne.